



Comptes 2019/2020

Rapport du vérificateur de comptes

Crans-Montana, le 17 novembre 2020

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié en qualité d'organe de contrôle statutaire, nous avons examiné les comptes de l'exercice 2019/2020, en date du 17 novembre 2020.

L'exercice concerné débutait le 1^{er} août 2019 et se terminait le 31 juillet 2020. Il boucle avec un bénéfice de CHF 18'389.66.

Les contrôles effectués nous ont permis de constater que le bilan et le compte de pertes et profits concordent avec les chiffres de clôture remis par la caissière, Madame Cécile Kos.

La comptabilité est tenue avec beaucoup de rigueur et de professionnalisme. Les montants correspondent aux pièces vérifiées. Les évaluations concernant le bilan attestent surtout la très bonne santé financière du ski-club avec CHF 100'000 de capital propre, CHF 50'000 de fonds de réserve et un bénéfice reporté de CHF 38'910,86.

Selon nos constatations, nous vous proposons d'approuver les comptes annuels tels que présentés et d'en donner décharge à la caissière et au comité du ski-club Crans-Montana.

Nos vifs compliments vont au président et au comité et surtout à sa caissière pour la tenue exemplaire des comptes 2019/2020.

Nous profitons de ce rapport pour souhaiter à toutes et à tous une belle saison d'hiver et plein de moments mémorables et inoubliables.

Les vérificateurs de comptes :

Bruno Huggler

Charles De Erney